

Également dans ce numéro

Chronique du président	3
Tournée du directeur général	4
Rendez-vous mieux-être 50+	9
Projet MADA/CADA	10
Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec	14
Chronique financière	20
Conseil du vieillissement	23
Projet Radio 50+	24



18 au 21 août
2016



Comité organisateur des Jeux de l'Acadie 50+ de Shediac.

En avant de gauche à droite : Jacques LeBlanc – maire, Clarence Brun – vice-président des finances, Guy Lavigne – président, Mai LeBlanc – vice-présidente des volets, Laurence Beaulieu-Arsenault – représentante de la région de Shediac-Cap-Pelé de l'AFANB

2^e rangée : Rachel Lavigne – secrétaire, Bernadette Landry – communication

3^e rangée : Jean-Pierre Boudreau – volet sportif, Yvette Landry-Smith – protocole et banquet, Marie-France Gadbois – volet culturel, Paul Boudreau – services aux participants

4^e rangée : Patricia Bourque-Chevarie – trésorière et administration, Germaine Gallant – volet récréatif, Anne LeBlanc-Landry – services aux bénévoles, Maurice Saulnier – volet intergénérationnel et Gérard Lessard – publicité

Absents- Michel Mallet – services généraux, média et page web et Rachele Poirier – volet mieux-être

AGA de l'Association francophone des aînés du N.-B.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016

Polyvalente Louis-J.-Robichaud – Shediac, N.-B.

- Programme page 15
- Fiche d'inscription à la dernière page de la revue

**NOTEZ
CETTE DATE
à votre
calendrier**



VOTRE RETRAITE DANS TROIS ANS... UN AN... MAINTENANT!



Vous planifiez votre retraite ou vous êtes déjà retraité? N'hésitez pas à rencontrer un **conseiller** ou un **planificateur financier**. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions concernant tous les produits de retraite disponibles.

PRENEZ RENDEZ-VOUS.

WWW.ACADIE.COM



**Caisses populaires
acadiennes**

plus haut, plus loin, ensemble

Message du président

Depuis l'automne dernier, un nouveau gouvernement siège à Ottawa. Évidemment, cela signifie divers changements possibles au niveau politique.

Certains pourront toucher les organismes francophones, mais aussi les personnes de 50 ans et plus. Notre rôle est donc de surveiller ce qui se passe sur la scène fédérale. Pour ce faire, en partenariat avec la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, nous réagirons à certains de ces changements qui pourraient nous affecter. Cela dit, nous sommes bien conscients de notre rôle pour sensibiliser le nouveau gouvernement aux besoins de la population vieillissante.

Lorsque vous lirez la revue, vous constaterez que plusieurs dossiers se continueront au cours de la présente année et de nouveaux seront mis à jour. Nous avons reçu du financement de la province et du gouvernement fédéral afin de continuer le travail déjà entamé avec nos projets. D'autres seront aussi mis sur pied pendant l'année.

Les services dans les foyers de soins et les services de soins à domicile en français demeurent toujours notre priorité. Malgré les rencontres et les discussions que nous avons eues avec les instances gouvernementales depuis 2008, nous n'avons pas eu de résultats significatifs à cet effet. Cette année, nous allons continuer nos démarches en espérant recevoir des réponses et des résultats à nos demandes. Ce dossier sera apporté à notre prochain AGA pour discussion et décision.

Depuis plusieurs années, nous réclamions la mise en place d'une politique publique et d'un conseil provincial sur le vieillissement. En mars dernier, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a finalement procédé à la création d'un Conseil du vieillissement qui aura comme tâche d'élaborer une



stratégie, à court et à long terme, concernant la population vieillissante. Nous ne savons pas si ce conseil continuera son travail une fois les stratégies recommandées. Je suis heureux de vous annoncer que nous y sommes bien représentés par le directeur général de notre association Jean-Luc Bélanger. Il est à noter qu'il siège au sein de ce conseil à titre de représentant de toutes personnes aînées de la province. Avec l'objectivité qu'on lui connaît, il sera en mesure de bien jouer ce rôle.

Au cours des années, nous avons acquis une grande confiance auprès des instances gouvernementales et autres, mais il reste que le recrutement des membres demeure toujours un défi. Afin de continuer à mériter cette crédibilité tout en se donnant les moyens financiers nécessaires pour continuer nos démarches, il est important pour chacun et chacune d'entre nous, d'être des ambassadeurs et des ambassadrices de notre Association pour nous aider à recruter davantage de membres tout en faisant la promotion de notre Association et du travail que nous effectuons au profit du mieux-être des 50 ans et plus.

Le 10 septembre 2016, à Shediac, nous aurons notre 16^e AGA. Selon nos règlements administratifs, la présidence ne peut être en poste que pour deux mandats consécutifs de deux ans. C'est dire que je termine la dernière année de mon deuxième mandat. Notre association devra donc procéder à l'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente en septembre 2016. À ce sujet, un comité de sélection, composé de cinq membres de notre conseil d'administration, a été mis sur pied. Il s'agit de Gilmond Laroque, Janine Renault, Jean-Louis Gervais, Laurence Beaulieu-Arseneault et Yves Boutot. Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent communiquer avec un des membres du comité ou avec le bureau de notre association.

Durant mes années, au sein du conseil d'administration de l'AFANB, j'ai beaucoup appris et je suis content de voir que notre association évolue de plus en plus chaque année par le nombre et la qualité de nos projets, par notre crédibilité auprès des instances gouvernementales et par les contacts que nous recevons des médias pour nos commentaires sur les sujets qui touchent les personnes aînées.

En terminant, je remercie les membres du conseil d'administration de l'appui qu'ils m'ont accordé tout au long des années de ma présidence. Merci au personnel permanent et contractuel de l'Association pour le temps et l'énergie investis à l'avancement des dossiers de notre Association et merci à vous, membres et partenaires, d'appuyer l'Association francophone des aînés du N.-B.!

Passez une bonne saison estivale et au plaisir de vous voir en grand nombre aux Jeux de l'Acadie 50+ en août et à l'AGA en septembre!

Roger Martin
Président de l'AFANB

Encore une fois, la tournée du directeur général s'est avérée un succès. Le 1^{er} mars 2016, commençaient les rencontres. Tout d'abord, nous sommes allées dans le Restigouche, ensuite, le Madawaska, à Grand Sault, à Miramichi, la région Chaleur, à Shediac-Cap-Pelé, de la Péninsule acadienne à Bas-Caraquet pour terminer à Dieppe-Moncton, le 27 avril. Art Richard, notre nouveau responsable des Rendez-vous mieux-être 50+ et Anne Godin, responsable du projet "Aînés engagés", m'accompagnaient.

Lors de ces visites des clubs, des comités régionaux et du Carrefour 50+ Chaleur, des discussions intéressantes ont eu lieu au sujet des enjeux et des dossiers auxquels l'AFANB travaille pour le mieux-être de ses membres.

Avec un programme et un ordre du jour prévus, les personnes pouvaient toutefois aborder des sujets différents selon leurs priorités. Il va sans dire que nous avons parlé des Rendez-vous mieux-être 50+, du projet de Patrimoine canadien « Aînés engagés » et Cœur d'artiste, nouveau projet culturel pour nos membres, du pro-



gramme des rabais, du programme MADA/CADA, des Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec et des Jeux de l'Acadie 50+ à Shediac du 18 au 21 août 2016. En outre, il a été question de la préparation de la revue « La Voix » et de l'AGA de l'AFANB le 10 septembre à la Polyvalente Louis-J.-Robichaud de Shediac.

Tous les Clubs, les comités régionaux et le carrefour 50+ Chaleur sont invités à notre rencontre annuelle qui aura lieu le 30 avril de 9 h 30 à 16 h au Club de Petit-Rocher où nous allons identifier nos priorités pour 2016-2017. Par la suite, nous

avons échangé à propos de notre nouveau partenaire des assurances autos et de résidences pour nos membres « Les Assurances générales Acadie » et du renouvellement de l'entente avec les Caisses Populaires acadiennes pour 2016-2018.

Avant de terminer, nous avons invité les groupes à présenter des projets à Nouveaux horizons pour 2018. En plus, il a été fait mention de la semaine du bénévolat afin de reconnaître nos personnes aînées partout dans leur communauté. À ce sujet, nous avons un certificat gratuit et disponible au bureau de l'association.

Merci aux membres du conseil d'administration d'avoir coordonné les rencontres dans leur région respective! Merci également, à toutes les personnes de votre participation active lors de cette tournée.

Jean-Luc Bélanger, directeur général



Restigouche



Péninsule acadienne



Chaleur



Dieppe-Moncton



Madawaska



Grand-Sault



Miramichi

Jeux de l'Acadie 50+

Les Jeux de l'Acadie 50+ se dérouleront à Shediac du 18 au 21 août 2016.

Parrainés par l'AFANB et la ville de Shediac, cet événement s'adresse aux gens des provinces de l'Atlantique et de l'Est de Québec.

Le but des Jeux de l'Acadie 50+ est d'offrir aux participantes et participants l'occasion de fraterniser et de socialiser en s'inscrivant à des activités récréatives, culturelles, sportives, intergénérationnelles, susceptibles de contribuer à leur mieux-être.



Pour en apprendre davantage, visitez le www.ja50shediac2016.ca. Cliquez sur le volet qui vous intéresse pour connaître la programmation complète.

VENEZ PARTICIPER ET VOUS AMUSER AUX JA50 + EN AOÛT PROCHAIN.

Les membres du comité organisateur, les bénévoles et les citoyennes et citoyens ont très hâte de vous accueillir à ces Jeux.

L'hospitalité légendaire des gens de Shediac, leur bonne humeur et leur joie de vivre feront en sorte que votre séjour sera mémorable.



Au plaisir de vous rencontrer à ce rassemblement collectif interprovincial!

Naviguons ensemble vers le mieux-être
Shediac 2016
Jeux de l'Acadie 50+
Du 18 au 21 août 2016
SHEDIAC, N.-B.
www.ja50shediac2016.ca
1-844-Shediac (743-3422)
ja50shediac2016@gmail.com
acadienouvelle
Caisses populaires acadiennes
Assurances générales Acadie
CO-OP IGA SHEDIAC
New Brunswick
Canada
R 90.7
Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick
The City of Shediac
Inscrivez-vous avant le 1er août 2016 • Pour les francophones de 50 ans et plus



Rencontre provinciale des clubs, comités régionaux et Carrefour Coop 50+

Le 30 avril dernier avait lieu la rencontre annuelle des représentants des clubs, comités régionaux et du Carrefour Coop Chaleur 50+.

À ce rendez-vous, près d'une soixantaine de personnes, venant d'un peu partout de la province, étaient présentes. L'animateur Jacques Ouellet a fait un retour sur les dix priorités choisies l'an passé.

Cet exercice a permis de faire une réflexion pour déterminer si tous les intervenants avaient mis en pratique ces dix priorités. Le résultat de la démarche sera publié plus tard.

Dans l'ensemble, les personnes présentes étaient satisfaites du déroulement de la journée.



Ci-dessous deux photos de signatures d'entente.



Signature de l'entente avec les Assurances générales Acadie pour une durée de trois ans.



Signature de l'entente avec les Caisses populaires acadiennes pour une durée de deux ans.

POINTE-VERTE

Lors de la réunion annuelle du Club amical de l'âge d'or de Pointe-Verte, il a été voté d'offrir 2 bourses d'études de 500 \$ chacune destinées aux enfants et petits enfants des membres du Club qui poursuivent des études postsecondaires.

Les heureux gagnants sont Véronik Roy, petite-fille de Joanne Roy de Petit-Rocher et Trevor Chiasson, petit-fils de Jeannine B. Guitard de Pointe-Verte.



Sur la photo, nous pouvons voir la présidente, Imelda Fournier, remettre le chèque à Véronik Roy, accompagnée de sa grand-mère Joanne Roy



Et la 2^e photo nous montre Imelda Fournier remettant le chèque à Jeannine B.-Guitard pour son petit-fils Trevor. (photo en encadré).



Félicitations à nos deux gagnants

CAMPBELLTON



Les membres du Centre de l'Amitié de Campbellton ont reçu le constable Pierre Laviolette de la GRC qui leur a fait une présentation sur la conduite sécuritaire en hiver.



La participation des membres du Centre de l'Amitié de Campbellton lors des Jeux 50+ Acadie-Québec en février dernier leur a valu plus de quinze médailles dans différentes disciplines et des beaux moments de retrouvailles et de partage avec les participants de partout ailleurs.

PETIT-ROCHER



Lors de la soirée de remerciement du groupe de bénévoles du Club de l'âge d'or de Petit-Rocher, Roseline Roy et Guy Boudreau (au centre de la photo) furent choisis les deux bénévoles de l'année 2015. Ce rassemblement comprenait un souper et une danse.

Les vieux se cachent pour mourir

Tiré « Le Devoir 5 mars 2016 »



Dr. RÉJEAN HÉBERT

Gérontologue Professeur titulaire à l'École de santé publique de l'Université de Montréal

On constate au Québec un engouement des aînés pour les logements ou les copropriétés dans des immeubles dédiés spécifiquement à leur groupe d'âge. Ils y vivent dans une sorte d'autarcie, à l'écart du reste de la société. Cette auto-ségrégation marque l'échec des politiques d'intégration des aînés et soulève des enjeux importants tant d'un point de vue personnel, que sociétal et sanitaire dans la perspective du vieillissement rapide de notre population.

Actuellement, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, plus de 112 000 Québécois âgés de plus de 65 ans (8 %) habitent dans plus de 1300 résidences pour aînés. Le Québec se démarque des autres provinces canadiennes sur cet aspect

puisque la moitié des places en résidences pour aînés au Canada se retrouvent au Québec. Alors que 8,5 % des personnes de plus de 75 ans au Canada habitent dans des résidences pour aînés, ce pourcentage grimpe à 18,5 % au Québec. La majorité de ces logements se situent dans des immeubles de 90 unités et plus. Et il ne s'agit là que des locataires. Il faut aussi considérer que 30 % des copropriétés sont occupées par des personnes âgées au Canada et que ce nombre est en progression croissante. Dans ce marché lucratif, on ne compte plus les mises en chantier de résidences par les grandes corporations (Résidences Soleil, Groupe Maurice, Réseau sélection et autres Chartwell). Il en va de même pour les copropriétés dont les promoteurs ciblent souvent exclusivement les aînés.

Comme à l'hôtel

De façon stratégique, on incite les retraités à troquer leur patrimoine pour louer ou acheter ces logements. Les publicités promettent confort, sécurité et services. On y entre comme à l'hôtel. Plus besoin de faire la cuisine, plus de tâches ménagères fastidieuses, plus besoin de sortir pour les loisirs. Tout y est. Au besoin, on vous organise une sortie en autobus pour jouir du monde extérieur et de ses casinos, musées et autres sites touristiques. Les contacts avec la famille et les petits-enfants sont réglementés et confinés dans des espaces dédiés, quiétude oblige. Certains endroits interdisent même, par règlement, le séjour des petits-enfants pour plus de quelques heures. Les vieux se cachent et s'isolent eux-mêmes de la société et de leur famille.

On leur promet aussi des services de santé et d'aide à l'autonomie. Les lendemains déchantent bien souvent lorsque le transfert à l'urgence est la réponse aux problèmes de santé ou lorsque des tarifs souvent prohibitifs sont facturés pour les services d'aide personnelle. Et l'on ne saurait ignorer tous les cas d'expulsion sauvage en cas de perte d'autonomie significative ou de troubles cognitifs dérangeants. Alors qu'on sait que les aînés

souhaitent vivre dans leur domicile le plus longtemps possible, pourquoi continuer à favoriser le développement de ces résidences collectives en lieu et place de soins et services à domicile accessibles et suffisants?

Il y a lieu de se poser des questions sur l'évolution de notre société dans le contexte du vieillissement de la population et de l'arrivée massive des baby-boomers à la retraite. Pourquoi les aînés choisissent-ils de vivre dans ces grands immeubles avec services? Est-ce par commodité, par sécurité ou encore par dépit? Parce que nos cités n'ont pas su s'adapter à leurs besoins? Après dix ans du programme Municipalités amies des aînés qui avait justement pour but de mieux aménager nos villes et nos villages pour intégrer les aînés, il y a lieu de s'interroger sur le succès de cette politique. En dépit de l'engouement des municipalités pour ce programme, il semble qu'une proportion importante des aînés choisisse plutôt l'isolement à l'intégration sociale. Avons-nous vraiment fait le plein de stratégies d'urbanisme, d'aménagement, d'adaptation du logement et de transport pour que les personnes de tous âges vivent pleinement en collectivité?



Dans les années 70, Anne-Marie Guillemard parlait de mort sociale pour qualifier la retraite. L'autarcie des aînés dans des complexes immobiliers représente aussi une mort sociale. Les vieux se cachent pour mourir. Une mort sociale dans des ghettos dorés bien à l'abri des regards d'une société indifférente et complice. Une réflexion s'impose pour analyser les causes de ce phénomène et surtout pour explorer et soutenir des solutions plus compatibles avec la persistance des contacts intergénérationnels, l'intégration sociale et le soutien à l'autonomie à domicile.

RENDEZ-VOUS mieux-être 50+

Les Rendez-vous mieux-être 50+, populaires dans nos régions, seront de retour ce printemps et cet automne. Ces Rendez-vous offrent aux participantes et participants des ateliers et des activités permettant aux



Art Richard

50 ans et plus de parfaire leurs connaissances sur des sujets d'intérêt tels que l'activité physique, la nutrition, et les autres aspects de la santé et du mieux-être, tout en socialisant avec les personnes présentes et en partageant de bons moments avec d'autres aînés de leur milieu. Cette année, les Rendez-vous seront coordonnés par Art Richard.

LA PROGRAMMATION DES RENCONTRES PRÉVUES À L'AUTOMNE.

- 2 octobre – Carrefour Beausoleil à Miramichi
- 5 octobre – Centre de l'Amitié à Campbellton
- 12 octobre – Centre multifonctionnel à Shediac
- 17 octobre – Au Relais de l'Amitié à Tracadie-Sheila
- 3 novembre – Club du Bel Âge de Caraquet à Caraquet
- 5 novembre – La Salle Communautaire à Le Goulet
- 9 novembre – Club du 3^e Âge d'Alcida et de Dauversière à Alcida-Dauversière
- 10 novembre – Parc Rotary Saint-Anselme à Dieppe
- 14 novembre – Sous-sol de l'Église à Baker Brook
- 19 novembre – Club Amical de l'âge d'or de Kedgwick à Kedgwick

Heure	Description	Détails
9 h - 9 h 30	Inscription	Kiosques à l'intention des participantes et participants.
9 h 30 - 10 h 30	Aînés en mouvement et bien nourris - Partie 1	Partenariat de l'AFANB et l'École de Kinésologie de l'Université de Moncton.
10 h 30 - 11 h	Pause-santé	Collation - Kiosques à l'intention des participants
11 h - 12 h	Aînés en mouvement et bien nourris - Partie 2	Partenariat de l'AFANB et l'École de kinésologie de l'Université de Moncton.
12 h - 13 h	Dîner	Repas offert par l'AFANB - Kiosques à l'intention des aînés
13 h - 13 h 30	Session d'information	Dossiers et projets de l'AFANB Projet « Aînés engagés »
13 h 30 - 14 h 30	Animation culturelle et musicale	Art Richard
14 h 30	Fin de l'activité	



IMPORTANT

Il est important de noter que nous présentons les grandes lignes de ces rendez-vous, car des explications plus détaillées seront apportées à l'automne. En outre, d'autres rencontres pourront être ajoutées selon les différentes demandes. À ce sujet, vous pouvez communiquer avec Art Richard pour plus de renseignements.

Cellulaire : 378-2281

Adresse électronique : artricha@rogers.com

Le mouvement des Municipalités / Communautés amies des aînés en plein essor!

Le concept de Municipalité ou Communauté Amie des Aînés (MADA/CADA) fait son chemin au Nouveau-Brunswick francophone et amène des changements très positifs dans les milieux où il est implanté.

En 2015-2016, la communauté rurale de Cocagne, la municipalité de Saint-Quentin, la ville de Grand-Sault et, la communauté francophone de Miramichi sont venues rejoindre notre réseau de municipalités et communautés amies des aînés qui comprend déjà Dieppe, Paquetville, Kedgwick, Tracadie-Sheila, Shediac, Beresford, la Communauté francophone de Fredericton, Bas-Caraquet et Maisonnette. Au moment de rédiger cet article, plusieurs démarches sont en cours avec quelques communautés francophones.

De multiples actions et projets ont été réalisés par les MADA / CADA ou sont en cours de réalisation, tels que des répertoires d'information pour services aux aînés, une semaine des aînés, un sentier de raquettes adapté aux aînés, une étude de faisabilité pour services de transport destinés aux aînés, des guides d'information destinés aux aînés, des capsules d'informa-



**MUNICIPALITÉ
COMMUNAUTÉ
AMIE DES AÎNÉS**

tion sur divers sujets, un atelier de menuiserie, des visites d'élèves dans les foyers, un laboratoire informatique mobile, un parc extérieur d'exercice adapté aux aînés, des initiatives d'accessibilité et de sécurité des lieux publics, un espace réservé dans le bulletin mensuel municipal, un projet Voisins Secours, un système de transport et de livraison locale, la construction d'un jardin communautaire, des activités de reconnaissance des bénévoles, la construction d'habitation adaptée aux personnes aînées, un plan de zonage pour permettre des habitations intergénérationnelles, une journée de Noël pour 50 ans et plus, une célébration de la journée internationale des aînés le 1^{er} octobre et un partenariat avec les commerces pour faciliter l'achat aux aînés.

Ces expériences plus que positives ont suscité un grand intérêt de la part du ministère provincial du Développement social, et au cours des derniers mois,

l'AFANB a rédigé avec la collaboration du Ministère un **Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité / Communauté amie des aînés**, qui sera rendu disponible via le site de l'AFANB (www.afanb.org) et celui du Gouvernement du N.-B. (en versions française et anglaise). Cette collaboration a également permis d'établir des critères et un processus permettant aux MADA/CADA d'obtenir une reconnaissance provinciale. L'aboutissement de cette collaboration permettra aux communautés qui ont adhéré au mouvement des municipalités et communautés amies des aînés de recevoir éventuellement une reconnaissance publique, émise par la province du Nouveau-Brunswick, pour le travail et les réalisations effectuées afin d'assurer le mieux-être et une meilleure qualité de vie aux aînés.

Pour de plus amples informations sur le mouvement des Municipalités / Communautés amies des aînés, visitez le www.afanb.org ou communiquez avec Robert Frenette, chargé de projet, à frenettero@gmail.com (506) 381-4965.



Les participants à la rencontre du réseau le 24 novembre 2015



Le 9 décembre dernier se tenait un forum provincial sur la question du maintien à domicile des aînés. L'événement fut organisé par madame Suzanne Dupuis-Blanchard, PhD titulaire de la chaire de recherche en santé CNFS-Université de Moncton sur le vieillissement des populations, en collaboration avec l'AFANB, dans le but de discuter de l'accès aux services et aux soins nécessaires pour le maintien à domicile des aînés francophones, mais aussi anglophones, dans la province du Nouveau-Brunswick.



Maintien à domicile

Les objectifs spécifiques de la journée étaient :

- 1) de permettre aux participants provenant de différents milieux professionnels dans le domaine du vieillissement de se côtoyer et d'échanger dans un contexte de planification future des services et des soins pour le maintien à domicile;
- 2) d'accroître les connaissances des participants par la diffusion de résultats de recherche sur le maintien à domicile des aînés francophones en communautés linguistiques officielles en situation minoritaire;
- 3) l'utilisation des connaissances en recherche pour déclencher la réflexion et l'action pour l'amélioration du système actuel de maintien à domicile;
- 4) de favoriser l'échange de connaissances par le biais de discussion en groupe tout en encourageant le développement de nouveaux partenariats pour le maintien à domicile.

Sur invitation, 65 personnes ont accepté de passer la journée ensemble pour écouter les conférenciers et discuter en groupe. Le matin, le directeur général du Conseil de

la santé du Nouveau-Brunswick, monsieur Stéphane Robichaud, a dressé un portrait de la viabilité du système de santé provinciale pour ensuite partager les données préliminaires de l'étude sur les services de soutien et de soins à domicile 2015. Le rapport du Conseil de la santé du N-B sur les soins à domicile est maintenant disponible sur le site web du Conseil. Par la suite, Suzanne Dupuis-Blanchard et son équipe composée de Cindy Chiasson et Danielle Thériault ont présenté les résultats de recherche menée sur la thématique du maintien à domicile, le rôle des foyers de soins pour le maintien à domicile ainsi que la planification future des organisations communautaires de soutien à domicile. L'après-midi, la discussion en groupe était animée par monsieur Donald Arsenault.

Les présentations du matin ont su alimenter les discussions de l'après-midi. On a demandé aux participants de répondre à trois questions principales lors des discussions de groupes:

- 1) Suite aux présentations de ce matin et votre expérience dans le domaine, identifiez les priorités pour action qui retiennent votre attention;

- 2) Quelles situations/idées/réalités pressantes n'ont pas été mentionnées ou discutées?
- 3) Par rapport aux priorités avancées dans la question #1, quelles actions proposez-vous pour le court/moyen terme? Les réponses à ces questions nous permettent de mieux comprendre certains éléments qui devront être pris en considération à l'avenir pour assurer la viabilité de l'industrie du maintien à domicile. Il serait également important d'en tenir compte dans les différentes initiatives communautaires et gouvernementales.

Voici les éléments clés retenus :

L'organisation des soins de longues durées

Plusieurs des commentaires faits en lien avec les soins de longues durées cernent l'organisation de ces derniers, l'évaluation des besoins, l'élimination des silos et la communication. On discute du besoin de soutenir les membres de la famille, de reconnaître l'importance des déterminants

Suite en page 12

de la santé et les transitions de soins. On doit aussi s'assurer que les soins et les services sont livrés avec une approche centrée sur la personne ainsi que dans la langue de choix aux clients. On demande plus de programmes de prévention de la maladie et promotion de la santé pour les personnes âgées et on reconnaît le besoin de soutien pour la santé mentale.

Ressources humaines

On soulève aussi le besoin de s'attarder aux ressources humaines dans le domaine du vieillissement. On doit recruter des jeunes tout en améliorant les conditions de travail afin de soutenir l'industrie du maintien à domicile.

Engagement communautaire

Les commentaires font état de l'importance des communautés amies des aînés, l'engagement des personnes âgées dans la communauté et la promotion des liens intergénérationnels. On veut aussi sensibiliser les citoyens et les communautés aux notions positives du vieillissement de la population.

Depuis la tenue du forum, des démarches ont déjà été entamées et d'autres se feront bientôt. Le pilier communautaire du Collectif provincial pour le vieillissement en santé et soins sous la direction de l'AFANB, collabore dans un projet relié à

MADA au Nouveau-Brunswick; les membres du Conseil du vieillissement du gouvernement provincial ont été nommés; un projet de sensibilisation du vieillissement de la population est lancé dans les écoles secondaires francophones de la province, et d'autres démarches tenteront de faire avancer le dossier des services et soins pour le maintien à domicile.

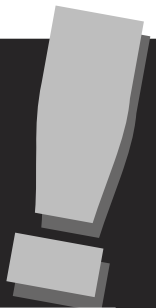
Ce forum a été rendu possible grâce au financement obtenu du Consortium national de formation en santé (CNFS) – secrétariat national (financé par Santé Canada dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés).



Votre CLUB ou votre COMITÉ
est intéressé à mieux connaître les dossiers et les projets de l'Association?

Communiquez avec nous et il nous fera plaisir de vous rendre visite et de répondre à toutes vos questions.

Composez le 1-866-523-0090 ou écrivez-nous à afanb@afanb.org




**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**
Au cœur de l'action en Acadie!

**Allez visiter notre site Web
www.afanb.org**



N'oubliez pas de consulter le Facebook de l'AFANB

Votre assurance voyage

UN GRAND CHOIX DE PRODUITS :

FRAIS MÉDICAUX D'URGENCE
VOYAGES LONGS SÉJOURS & SNOWBIRDS
RÉGIMES ANNUELS MULTI VOYAGES
ANNULATION ET INTERRUPTION
FORFAIT COMPLET

Les avantages SÉCURIGLOBE :

- Comparez plus de 12 assureurs en un simple appel
- Des produits exclusifs à SécuriGlobe
- Les meilleurs tarifs de l'industrie
- Plus de 300 produits d'assurance voyage disponibles
- Couverture pour condition médicale préexistante

Jusqu'à
12.5%*
DE RABAIS
SUR PLUSIEURS PRODUITS
D'ASSURANCE VOYAGE DE
LONGS SÉJOURS

1 888 211-4444



SÉCURIGLOBE^{MC}
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

*Cette offre exclusive SécuriGlobe est proposée en collaboration avec un nombre limité d'assureurs. L'offre est disponible sur tous les produits d'assurance voyage offerts par les assureurs participants.



Caplan, 8 février 2016 – Le comité organisateur est particulièrement fier de la 1^{re} édition des Jeux hivernaux, Les 50+ Acadie-Québec qui s'est déroulée du 4 au 7 février dernier à Campbellton et Pointe-à-la-Croix. Près de 500 participants se sont inscrits aux différentes activités proposées : aquaforme, bridge, cribbage, curling, danse, hockey, lancer de la balle de neige, mississippi, pétanque, quilles, raquette, sacs de sable, sculpture, ski alpin, ski de fond ainsi que plusieurs ateliers d'initiation et le service de l'évaluation de la condition physique et de la santé.

Les activités culturelles en soirée ainsi que la messe rythmée ont aussi été un succès, plus de 400 participants ont assisté à celles-ci. C'est lors de la cérémonie de clôture que le drapeau des Jeux a été remis aux Villes de Edmundston et de Dégelis, elles seront les Villes hôtesse pour la 2^e édition de cet événement hivernal qui sera de retour en 2018.

Nous souhaitons remercier les participants ainsi que les bénévoles qui ont fait de cet événement, Les 50+ Acadie-Québec, un grand succès.

Tiré du communiqué de presse des Jeux des 50 ans et plus – GÎM.



1^{re} édition des Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec

Assemblée générale annuelle 2016

**Samedi 10 septembre 2016
de 9 h 30 à 13 h 30**

Polyvalente Louis-J.-Robichaud
Shediac, N.-B.



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Au cœur de l'action en Acadie!

PROGRAMME DE L'AGA

9 h 30 **Accueil**

- a) Mot de bienvenue du président
- b) Présentation des invités (s'il y a lieu)

Ouverture de l'AGA 2016

- a) Élection d'une présidence d'assemblée
- b) Élection d'un.e secrétaire d'assemblée
- c) Vérification du quorum par la présidence de l'assemblée
- d) Directive et procédure de l'assemblée délibérante
- e) Présentation des membres du C. A.
- f) Rapport du comité de mise en candidature
- g) Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'affaires
- h) Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2015
- i) Suivi du procès-verbal - 2015
- j) Rapport du président - Roger Martin
- k) Rapport du directeur général - Jean-Luc Bélanger
- l) Rapport comité des JA50+ et JH50+ - Gilmond Larocque, président

12 h **Dîner**

13 h 30 **AGA (suite)**

- a) Adoption des états financiers vérifiés
- b) Présentation des prévisions budgétaires 2016-2017
- c) Choix du vérificateur
- d) Cotisation annuelle des membres
- e) Résolutions du Conseil d'administration
- f) Recommandations et propositions des membres (s'il y a lieu)
- g) Remerciements aux membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat
- h) Élection à la présidence de l'AFANB 2016-2018
- i) Élection des représentants des régions au sein du Conseil d'administration
- j) Affaires nouvelles

16 h 30 **Levée de l'assemblée**

Lina Roy Doucet de Petit-Rocher et Gilmond Larocque de Lamèque

RÉCIPIENDAIRES DU PRIX WILLIE-LIRETTE 2015

C'est le 12 septembre dernier, dans le cadre du Banquet marquant le 15^e anniversaire de l'Association francophone des aînés du N.-B., que l'organisme rendit hommage à deux bénévoles engagés et dévoués au mieux-être des aînés en leur octroyant le prix Willie-Lirette 2015.

Lina Roy Doucet, aujourd'hui âgée de 83 ans, est toujours une bénévole exemplaire de la communauté de Petit-Rocher. Mère d'une famille de neuf enfants, grand-mère de 15 petits-enfants et arrière-grand-mère de bientôt 10 arrière-petits-enfants, Lina a consacré sa vie au soin de ses proches et aux activités dans sa communauté. Elle fut notamment membre du groupe fondateur du Club de l'Âge d'Or de Petit-Rocher aux côtés de son père en 1974, alors qu'elle n'avait que 42 ans. Au fil des ans, elle fut impliquée dans toutes les activités du Club, et en 2001, le conseil du Village de Petit-Rocher reconnaissait son engagement exemplaire en lui décernant le prix de Bénévole de l'Année. L'année suivante, alors que l'Association acadienne et francophone des aînés du Nouveau-Brunswick voyait le jour, elle s'est occupée du dossier et a si bien vendu la cause que les membres ont accepté à l'unanimité de joindre l'Association. Madame Roseline Roy, qui lui rendit hommage, souligna son engagement et sa générosité exemplaire : « En 2011, elle donna sa démission du Conseil mais elle reste toujours active et elle est toujours prête à aider. (...) Si ça marche bien à Petit-Rocher, c'est que nous avons beaucoup appris de cette grande dame. »

Gilmond Larocque, professeur à la retraite et grand défenseur de la langue et de la culture acadiennes, est reconnu pour ses grandes qualités humaines, ses convictions profondes, son intégrité et son dévouement. « Monsieur Larocque a été de tous les combats pour favoriser le développement de l'éducation, de l'activité physique et du mieux-être auprès de la jeunesse et des personnes de 50 ans et plus » a expliqué madame Laurence Beau-lieu-Arsenault en lui rendant hommage. Sa carrière de 35 ans en enseignement l'a amené à participer à de nombreuses activités



**Remise du prix Willie-Lirette à
Lina Roy Doucet**

*De gauche à droite, Willie Lirette,
président fondateur de l'AFANB,
Lina Roy Doucet,
récipiendaire du prix Willie-Lirette 2015 et
Roger Martin, président de l'AFANB.*



**Remise du prix Willie-Lirette à
Gilmond Larocque**

*De gauche à droite, Willie Lirette,
président fondateur de l'AFANB,
Gilmond Larocque,
récipiendaire du prix Willie-Lirette 2015,
Jeanne-Berthe, épouse de
Gilmond Larocque
et Roger Martin, président de l'AFANB.*

parascolaires, notamment comme entraîneur pour divers sports, ce qui l'apporta à participer maintes fois aux Jeux de l'Acadie avec les jeunes sportifs, et plus tard, à joindre les rangs du conseil d'administration des Jeux de l'Acadie 50+, dont il est depuis quelques années président. Sa physionomie et sa jovialité l'ont également apporté au fil des ans à entreprendre une carrière de Père Noël, autant pour les jeunes que pour les aînés, de même

que dans les fêtes familiales et corporatives. Gilmond déploie encore aujourd'hui des efforts soutenus afin de conserver et de transmettre le patrimoine musical unique des Acadiens, étant reconnu pour ses talents de musicien. Sa joie de vivre et ses dons musicaux, sans oublier ses convictions profondes envers la culture et la langue acadiennes, font de Gilmond un rassembleur hors pair. Ses accomplissements professionnels et son implication sociale exemplaire lui ont valu en 2011 d'être admis à l'Ordre du Nouveau-Brunswick.

Les deux récipiendaires ont reçu avec beaucoup d'émotion et d'humilité le prix qui leur fut décerné, le partageant avec leurs familles et leurs proches respectifs. « Ce prix, je le partage avec mon épouse, Jeanne-Berthe, qui est ma compagne dans toutes mes activités » a tenu à souligner Gilmond Larocque. « C'est pour nous un plaisir de contribuer à notre communauté et aux initiatives qui font connaître et grandir la langue et la culture acadiennes. »

Le président fondateur de l'Association, monsieur Willie Lirette, était présent au Banquet du 15^e anniversaire et a tenu pour sa part à partager sa fierté de voir fleurir et prospérer l'Association qu'il a contribué à faire naître. « Je vois dans la salle aujourd'hui plusieurs de mes collègues, qui ont travaillé avec moi à la création de l'Association. Vous savez, un père, lorsqu'il voit ses enfants réussir dans la vie, il ressent une certaine fierté. Et bien moi, aujourd'hui, je suis très fier de voir ce que notre Association est devenue. Je suis fier de l'Association, et fier de vous qui continuez à faire grandir notre Association. »

Le prix Willie-Lirette a été créé en 2005 en reconnaissance des nombreux services que celui-ci a rendus à la société en général, tant au niveau fédéral, provincial que régional. Cette distinction est remise annuellement par l'organisme afin de reconnaître le travail exemplaire de l'un de ses membres.

PRIX WILLIE-LIRETTE



2016

Date limite – 15 juillet 2016

Depuis dix ans, l'Association veut reconnaître le travail exemplaire d'un de ses membres. Nous sollicitons présentement des candidatures pour la onzième année. Le texte ci-inclus vous donne les renseignements nécessaires pour présenter une candidature.

PRIX WILLIE-LIRETTE

DESCRIPTION

Le prix Willie-Lirette a été créé en reconnaissance des nombreux services que celui-ci a rendus à la société en général, tant au niveau régional, provincial et fédéral. Ce prix est ouvert à tous les membres de l'AFANB à travers la province du Nouveau-Brunswick. Grâce à monsieur Lirette, les aînées et aînés du Nouveau-Brunswick possèdent une association (AFANB) dont il est le président fondateur.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au Prix Willie-Lirette, les candidats et candidates doivent répondre à au moins trois des conditions suivantes :

- Être membre de ladite association (ce critère est obligatoire);
- Avoir travaillé à l'avancement de la cause des aînées et aînés;
- Avoir œuvré au sein d'organismes pour améliorer le mieux-être des aînées et aînés;
- Avoir été membre de divers organismes d'expression française;
- Avoir fait preuve de leadership.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

La présentation des candidatures devra comprendre le formulaire de candidature (disponible au bureau de l'AFANB et sur le site internet de l'Association, au www.afanb.org) accompagné de deux lettres d'appui. Elle devra être envoyée au C. P. 27100, Dieppe, NB E1A 6V3, au plus tard le 15 juillet 2016.

ÉVALUATION DES DEMANDES

Un comité de sélection, composé de trois (3) personnes, fera l'évaluation des candidatures reçues et choisira le/la récipiendaire. Cette personne sera avisée deux (2) semaines précédant l'Assemblée générale annuelle de l'Association où le prix lui sera décerné. L'Association assumera les frais du prix offert ainsi que l'inscription à l'AGA, le logement, le déplacement du/de la récipiendaire ainsi que ceux de son conjoint/conjointe.

Le prix de reconnaissance est un trophée représentant le logo de l'Association.

La première année, le prix a été décerné à madame Gemma Caron, en 2006 à monsieur Martin J. Légère, en 2007 à madame Jeannette Pelletier, en 2008 à monsieur Roland Gallant, en 2009 à madame Alvine Haché, en 2010 à madame Mérisa Lanteigne et monsieur Benoît Daigle, en 2011 à madame Lucette Martel, en 2012 à madame Léonie Lanteigne, en 2013 à monsieur Hector J. Cormier, en 2014 à monsieur Carmon Dubé et en 2015 à madame Lina Roy Doucet et monsieur Gilmond Larocque.

MÉTHODE DE PRÉSENTATION LORS DE LA REMISE DU PRIX

La présentation du/de la récipiendaire ne devrait pas dépasser une feuille de 8 ½ x 11 pouces, à double interligne.

DES ÉPARGNES À LA MESURE DE LINE CORMIER RETRAITÉE

- FERR COLLECTIF
- FRV COLLECTIF
- CELI COLLECTIF
- REER COLLECTIF

Saviez-vous qu'en matière d'épargne, les produits de décaissement sont aussi offerts sur une base collective?

L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick a négocié une entente des plus avantageuses pour ses membres.

Nous vous offrons des solutions de groupe avec de réelles économies d'échelle.
Bonifiez vos rendements dès aujourd'hui.

Parlez-en sans tarder avec votre courtier de PCI Pension Consultants Inc. au **1 877 548-8671**.



Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick
Au cœur de l'action en Acadie!



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir



Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

PLAN D'ÉPARGNE-PLACEMENT COLLECTIF POUR LES MEMBRES DE L'AFANB



Grâce à la collaboration de l'AFANB et à l'expertise de Desjardins Sécurité Financière, nous sommes heureux de vous offrir un plan d'épargne-placement collectif pour les membres de l'Association. Ce plan comprend des produits d'accumulation et de décaissement de l'épargne qui conviennent aux besoins de tous les membres. Vous pouvez dès maintenant y faire vos contributions ou y transférer votre épargne accumulée ailleurs et favoriser ainsi l'atteinte de vos objectifs.

RÉGIMES D'ACCUMULATION D'ÉPARGNE DISPONIBLES

REER : régime enregistré d'épargne-retraite
CÉLI : compte d'épargne libre d'impôt

RÉGIMES DE DÉCAISSEMENT D'ÉPARGNE DISPONIBLES

FERR : fonds enregistré de revenu de retraite
FRV : fonds de revenu viager
Rentes viagères ou de durée

Avantages du plan d'épargne-placement de l'AFANB

- Disponibilité de toute une gamme d'options de placement comme des fonds garantis, à revenus fixes, d'actions canadiennes, américaines ou mondiales;
- Accès à des fonds gérés par des gestionnaires de haut niveau spécialisés en retraite dont vous ne pourriez bénéficier en tant qu'investisseur individuel;
- Disponibilité de toutes les options de revenus de retraite (FERR, FRV, Rentes);
- Élimination des frais d'entrée et de rachat sur les produits de placement, et frais de gestion moins élevés sur un plan collectif ce qui a un effet avantageux sur votre rendement;
- Conseils avisés en finances personnelles à la retraite.

Notre situation financière, pourquoi ne pas en discuter avec un conseiller ?

Nous cherchons tous à prendre les meilleures décisions pour améliorer notre situation financière, avant comme pendant la retraite. Pourquoi ne pas valider vos décisions avec un expert? En profiter pour connaître toutes les options de placement et de revenus de retraite (publics et privés) qui s'offrent à vous afin de choisir ce qui vous convient le mieux? Notre mandat, c'est justement de vous conseiller.

Nous travaillons comme consultant en Régimes de retraite et en planification de la retraite. Notre travail nous amène à conseiller les gens sur la gestion de leur épargne. Notre approche conseil, par opposition à une approche de vente, favorise les décisions éclairées. Ainsi, que ce soit pour une planification de retraite complète ou simplement pour obtenir une deuxième opinion sur vos choix, profitez de nos services.

COMMENT NOUS JOINDRE?

TÉLÉPHONE : 1-877-548-8671

COURRIEL : Amédée Haché : hacha@nb.sympatico.ca • Mélanie Lagacé : lagace.mel@gmail.com

SITE INTERNET : www.pcpensionconsultants.com

Vous pouvez aussi appeler
l'AFANB au 1-866-523-0090

Amédée Haché, B.a., M. Eco., CLU - PCI Pension Consultants Inc.



L'Argent et la retraite...le décaissement

C'est peut-être un peu réducteur que de relier souvent argent et retraite. Dans mon cas, c'est probablement permis puisque je travaille comme consultant en pension et en planification de retraite. Pour mes clients plus jeunes, mon travail consiste à les aider à déterminer combien d'argent ils devraient épargner pour la retraite. Pour mes clients plus près de la retraite, c'est de les aider à comprendre quel revenu ils auront à la retraite lorsque nous aurons considéré toutes les sources de revenus et tous les actifs disponibles.

La planification est très utile et elle devrait commencer plus tôt que tard parce que la préparation de la retraite est le projet d'une vie et non un projet qui se prépare sur les derniers 5 ans de sa carrière.

On m'objecte quelquefois que c'est dommage de voir des gens décéder peu avant ou après la retraite et de n'avoir pas su profiter de la vie en mettant trop d'argent de côté pour un avenir incertain. C'est un fait, cela arrive malheureusement. Mais est-il préférable de laisser cette partie de notre vie qu'est la retraite au hasard des revenus incertains ou insuffisants pour vivre pleinement nos projets de retraite?

Bonne nouvelle. Le premier budget du nouveau gouvernement fédéral ramène l'âge du paiement de la sécurité de vieillesse à 65 ans. Bravo, on peut s'en réjouir. Cette décision ne change cependant pas la réalité canadienne. La proportion de la population des 65 ans et plus augmente sans cesse et il se pourrait bien que d'autres changements soient amenés au cours des ans. Rappelons-nous aussi que le passage de l'âge de la retraite pour le paiement de la sécurité de vieillesse se faisait progressivement entre 2023 et 2029. C'est dans 7 ans et que de choses peuvent changer d'ici-là. J'espère seulement que s'il y a d'autres changements apportés à ce programme, ils tiendront compte des besoins des personnes plus vulnérables et dépendantes des revenus de l'État pour se retirer



Amédée Haché



Mélanie Lagacé

à 65 ans si c'est leur désir. Je vais donc continuer à considérer la sécurité de vieillesse comme un revenu potentiel à 65 ans dans mes analyses de retraite mais avec un bémol.

Arrivé à la retraite, il faut donc commencer à planifier ses revenus basés sur ses besoins mais aussi sur la quantité d'épargne et de placements (les actifs) que nous avons mis de côté. Il faut aussi prendre en

en connaître les conditions. Pour les rentes des Régimes du secteur privé, c'est plus rare de trouver des rentes indexées.

Par ailleurs, certains Régimes de pension privés (à cotisations déterminées surtout) permettent de transférer les fonds immobilisés dans un Fonds de revenu viager. Par définition, les revenus de cette source cesseront à 90 ans mais pas avant. La Province a établi un tableau de retraits maximums pour ces Fonds entre l'âge du départ à la retraite et l'âge de 90 ans. Pas moyen de faire autrement. Avec un taux de rendement net de moins de 6% annuellement, les revenus de cette source diminueront à chaque année même si le pourcentage de retrait augmente. Le seul moyen d'obtenir un rendement potentiel d'au moins 6% est de laisser son argent dans des Fonds à rendements variables (non garanti). C'est pas évident lorsque l'on a un profil de risque qui devient plus modéré avec l'âge.



compte le nombre d'années pendant lesquelles on aura besoin de revenus. Parmi les autres facteurs, il y a aussi l'inflation qui viendra gruger notre pouvoir d'achat si nos revenus ne sont pas indexés.

Nous le savons, le versement de la Sécurité de vieillesse et celui du Régime de pension du Canada arrêteront seulement avec le décès et ils sont indexés au coût de la vie. Il en va généralement de même des rentes viagères des Régimes de pension du secteur public, mais il vaut mieux vérifier pour

Suite en page 21...

Si vous désirez réagir à cet article, vous pouvez le faire en envoyant vos commentaires à l'adresse suivante:
C. P. 27100, Dieppe, NB E1A 6V3
ou par courriel:
aafanb@nb.aibn.com



Chronique financière (suite)

Notre population a aussi, par éducation et habitude, un comportement d'épargnant et non d'investisseur et ce n'est pas facile de changer cela.

Y a-t-il d'autre argent disponible pour la retraite ? Oui, il peut y avoir des REER, des CÉLI (Comptes d'épargne libre d'impôt) ou de l'épargne ordinaire.

Pour les REER, la période de détention se termine à 71 ans mais pas nécessaire de paniquer. À cet âge, il suffit de les transférer dans un FERR (Fonds enregistré de revenu de retraite) sans impact fiscal et on peut garder un FERR tant qu'il y a de l'argent dans le compte. La seule différence avec le FERR,

c'est que son détenteur doit en retirer un minimum à chaque année. Le tableau de retraits minimums est établi par l'Agence du revenu du Canada. On a donc ici un peu plus de flexibilité pour retirer de l'argent au fur et à mesure des besoins à la retraite. Il en va de même des CÉLI et de l'épargne.

La pratique démontre qu'il est souvent difficile de répondre aux exigences de revenus souhaités avec les actifs disponibles et des décisions importantes s'imposent aux nouveaux retraités. Est-ce qu'on veut commencer avec un revenu de retraite plus faible afin qu'il dure plus longtemps ? Est-ce qu'on veut avoir plus de revenus dans les premières années de

retraite quitte à en avoir moins après un certain âge ? Est-ce qu'on veut repousser l'âge de la retraite ? Est-ce qu'on veut prendre sa retraite et continuer à travailler à temps partiel ?

Une chose est certaine. C'est difficile de prendre une décision sans avoir un tableau des revenus possibles à la retraite basé sur les actifs disponibles. Le recours à un conseiller financier indépendant est certainement un bon conseil à donner.

Amédée Haché

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

LECTRICES ET LECTEURS DE LA VOIX!



NOUS VOULONS INCLURE À NOS PROCHAINES REVUES LES RUBRIQUES SUIVANTES :

- **Clubs, comités régionaux et Carrefour 50+ Chaleur**
(textes et photos de vos activités)
- **Jeux ludiques**
(lettres, chiffres, charades, etc.)
- **Opinion du lecteur**
- **Billet d'humour**
- **Pensée ou textes inspirants**



ÉCHÉANCIER 15 MARS 2017

Veillez prendre note que nous ne pouvons nous engager à publier tout le matériel qui nous sera fourni dans la prochaine revue mais une fois que nos choix seront faits, nous conserverons vos envois en filière pour possible publication dans une autre édition.

**Vous pouvez utiliser les moyens suivants pour nous soumettre le matériel par la poste au
C. P. 27100, Dieppe, NB E1A 6V3, par télécopieur au (506) 384-7009 ou par courriel au afanb@afanb.org.**

Merci à l'avance de votre contribution à VOTRE Revue!

Le projet Aînés engagés a le vent dans les voiles!

Par Anne Godin, chargée de projet

L'Association francophone des aînés du N.-B. (AFANB) réalise du 1^{er} septembre au 31 mars 2017 le projet *Aînés engagés!* rendu possible grâce à l'appui financier du Programme de Développement des communautés de langue officielle du ministère du Patrimoine canadien.



Le 9 mai dernier, un tout nouvel outil virtuel fut mis en ligne à même le site de l'AFANB (www.afanb.org). Le *Répertoire Aînés engagés* a pour objectifs :

- De permettre aux organismes du milieu associatif (associations, clubs sociaux, événements culturels, etc.) de présenter leurs initiatives et de faire mieux connaître leurs besoins en bénévolat, en ciblant particulièrement les 50+ francophones du N.-B.;
- De permettre aux internautes de 50+ de trouver plus facilement les organismes et initiatives de leur région qui recherchent des bénévoles et d'obtenir les coordonnées leur permettant d'entrer en contact avec les activités et les causes qui les intéressent.

L'inscription au répertoire est gratuite, l'outil est facile à utiliser et le répertoire permet aux organismes et initiatives de solliciter des bénévoles pour chacun de leurs projets, individuellement. Une fois l'inscription acceptée, l'organisme - l'initiative contrôle à 100 % le contenu des informations incluses au répertoire et peut, à tout moment, publier ou retirer une publication qui est devenue désuète.

Il est également facile pour les internautes de consulter le répertoire; on peut y faire une recherche des différentes offres inscrites par région, par domaine d'activités (arts et culture, santé et mieux-être, etc.) ou encore par mot clé.

Le succès de cette initiative dépend bien sûr de l'inscription des organismes et initiatives. Des activités de sollicitation des inscriptions sont réalisées depuis la mise en ligne du répertoire et se poursuivront au cours des prochains mois, afin que ce nouvel outil devienne une référence incontournable de recrutement de bénévoles pour le milieu associatif et les événements francophones du Nouveau-Brunswick.



Un deuxième projet d'envergure, à la fois artistique, culturel et intergénérationnel, est présentement en chantier. *Coeur d'artiste* permettra aux artistes amateurs francophones de 50+ de partager avec le grand public leurs talents en arts de la scène (chanson, musique, conte, monologue, humour) dans un contexte professionnel.

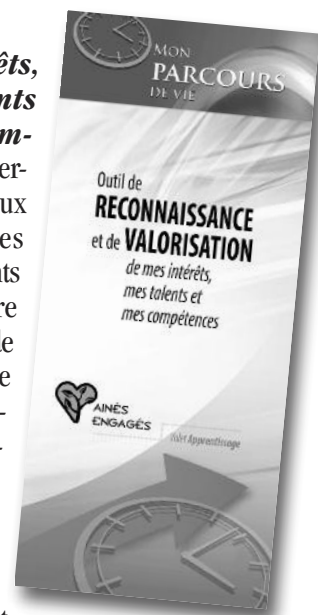
Six (6) compétitions seront organisées à l'automne 2016 dans autant de régions au Nouveau-Brunswick, en collaboration avec les clubs et comités membres de l'AFANB et les organismes artistiques et culturels des différentes régions. Les artistes amateurs participants pourront s'inscrire en solo, en duo ou en groupe, les duos et les groupes pouvant être formés d'un artiste de 50+ et d'artistes d'autres générations. Chaque compétition régionale couronnera trois gagnants, qui seront par la suite conviés à participer à une grande finale provinciale qui aura lieu au cours de l'année 2017. Plus de détails sur ce projet seront annoncés au cours des prochains mois, incluant les informations pertinentes à l'inscription, aux lieux et aux dates des compétitions régionales.

La première tournée de formation du volet Apprentissage du projet a débuté en mai dernier, dans le cadre des Rendez-vous Mieux-être de l'AFANB. L'atelier *Mon Parcours de vie - À la découverte de*

mes intérêts, mes talents et mes compétences permet aux participantes et participants de prendre conscience de la richesse (en apprentissage, compétences, savoir-faire et expériences vécues) accumulée tout

au long de leur vie et de l'importance de continuer à cultiver et à partager cette richesse avec les autres, par le bénévolat ou par d'autres formes d'activités sociales. Le vieillissement étant une période de grands changements pour les individus, la reconnaissance et la valorisation de leurs intérêts, de leurs talents, de leurs compétences et des activités qui les passionnent aide les personnes vieillissantes à nourrir leur estime de soi, à entretenir des liens forts avec leur communauté et peut également les inciter à s'impliquer davantage dans leur milieu.

Le projet Aînés engagés bénéficie de l'appui de nombreux partenaires collaborateurs, dont la Fédération des aînés et aînés francophones du Canada, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, la Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick, l'Association des Universités du troisième âge du Nouveau-Brunswick et l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick.



? Si vous désirez obtenir de plus amples informations sur ce projet et ses différents volets, vous êtes invités à contacter Anne Godin, chargée de projet, aux coordonnées suivantes :

✉ ainesengages@afanb.org

☎ (506) 727-7102 • (506) 724-1304

Nomination des membres du Conseil sur le vieillissement

23 février 2016

FREDERICTON (GNB) – Le nom des personnes qui siégeront au Conseil sur le vieillissement ont été annoncés, aujourd'hui, par la ministre du Développement social, Cathy Rogers.

Tiré du site Web du gouvernement du N.-B.

« **P** rendre soin des aînés est une priorité de notre gouvernement, a déclaré Mme Rogers. Je suis persuadée que le Conseil sur le vieillissement favorisera la collaboration et rassemblera les gens afin de mettre en commun les pratiques exemplaires et d'apporter des améliorations importantes. Ce conseil permettra aux gens de faire partie de la solution tout en nous aidant à recenser les besoins de la population vieillissante. »



De gauche à droite : Victor Boudreau, Ministre de la Santé; Suzanne Dupuis-Blanchard, coprésidente du Conseil sur le vieillissement; Ken McGeorge, coprésident du Conseil sur le vieillissement et Cathy Rogers, Ministre du Développement social.



Le Conseil sur le vieillissement mettra au point une stratégie sur le vieillissement au Nouveau-Brunswick. Cette stratégie servira de fondement à un cadre qui orientera toutes les mesures qui seront prises à l'égard des enjeux touchant les aînés et le vieillissement au Nouveau-Brunswick.

Dix-sept personnes ont été nommées au conseil, dont Ken McGeorge, de Fredericton, et Suzanne Dupuis-Blanchard, de Dieppe, qui agiront à titre de coprésidents.

Les autres membres du conseil sont :

Jean-Luc Bélanger, de Dieppe;
Ian MacDonald, de Fredericton;
Anne Marie Gillis, de Saint John;
Haley Flaro, de Fredericton;
Rinette Côté, de Lac-Baker;
Marianne Mallia, d'Upper Kingsclear;
Jacqueline Matthews, de St. Stephen;
Ron Toivanen, de Bathurst;

Steve Epworth, de Sackville;
Annabelle St. Laurent, de Tracadie;
Cindy Donovan, de Saint John;
Flora Dell, de Moncton;
Carolyn Wrobel, de Moncton;
Sanjay Siddhartha, de Miramichi; et
Dan Gillis, de Moncton.

« Ces personnes possèdent de vastes connaissances et une riche expérience, et elles apporteront un large éventail de points de vue au conseil, a affirmé Mme Rogers. Le Nouveau-Brunswick fait face à un défi de taille, soit établir un équilibre entre les besoins d'une population vieillissante et l'augmentation des coûts du système de soins de longue durée et des pressions imposées sur ce système. Il s'agit là d'une question complexe, et nous devons tous faire notre part. »

La stratégie vise à bâtir une province où :

- les aînés mènent une vie active et participent à la vie communautaire;
- les gens de tous âges sont traités avec respect et dignité;
- des investissements et des partenariats stratégiques permettent aux gens de rester actifs et en santé tout au long de leur vie;
- et les gens ont accès à des soins de santé, à un soutien et à des services adéquats grâce à un système souple, intégré et viable qui

représente un continuum de soins harmonieux prévoyant les transitions dans les deux sens selon les besoins.

Le conseil présentera une stratégie sur le vieillissement au gouvernement provincial d'ici la fin de l'année. La première réunion du conseil devrait avoir lieu à la mi-mars. Tiré sur le site Internet de la Province du Nouveau-Brunswick.

Mission accomplie pour le projet Radio 50 + de l'ARCANB et l'AFANB!

Ils sont plus d'une trentaine de bénévoles à avoir relevé le défi d'animer au moins une émission radiophonique, sur les ondes de la radio communautaire de leur localité, dans le cadre du projet Radio 50 + qui a été lancé le printemps dernier.

Le projet, qui a pris fin en mars, a permis aux journalistes en herbe de s'entretenir avec des intervenants de tous les milieux et d'aborder des sujets qui touchent le quotidien de la communauté des 50 ans et plus notamment la santé, les loisirs, l'abus et la fraude, les finances et les enjeux relatifs au vieillissement de la population.

« L'objectif du projet était avant tout de créer des émissions entièrement consacrées aux intérêts de la communauté des 50 ans et plus, tout en leur faisant découvrir le monde de la radio », explique Mylène Dugas, coordonnatrice du projet pour le compte de l'AFANB, partenaire de l'initiative. « De nombreux bénévoles ont démontré un enthousiasme tel envers le projet que dans certaines communautés la diffusion des émissions, qui devait prendre fin en mars, se poursuivra encore quelques semaines. »

En tout, sept radios membres de l'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick (ARCANB) ont participé au projet, financé par le programme Nouveaux horizons du gouvernement du Canada.

Chaque émission, d'une durée variant de 30 à 60 minutes, a été diffusée en direct ou en différé sur les ondes des radios situées à Pokemouche (CKRO), Shédiac (CJSE), Edmundston et Grand-Sault (CFAI), Kedgwick (CFJU), Balmoral et Campbellton (CIMS), Fredericton (CJPN) et Saint-Jean (CHQC).

Les bénévoles, accompagnés par des professionnels œuvrant au sein de la radio communautaire de leur localité, ont préparé et animé chacune des émissions diffusées sur les ondes.



CJPN – Cécile Ouellet s'entretient avec Agathe Laliberté et Réjean Castonguay sur le sujet de l'autosuffisance, dans le cadre de l'émission *Apprentis pour la vie* du projet Radio 50 +.



CJSE – À l'avant : Réginald Cormier. Deuxième rangée (de gauche à droite) : Denise Caron, Marcel Parker-Gallant, Amédée Haché, Laurence Beaulieu-Arseneault (absents : Bernadette Landry, Claire Lanteigne et Maurice Saulnier)



CKRO - De gauche à droite : Norma McGraw, Monique Savoie, Théo Noël, Anne-Marie Rouselle, Florent Haché (absents : Gilmond Larocque, Yvon Duguay)



Rendez-vous culturel 50 +, une belle réussite

Les 18 et 19 mars 2016 s'est tenue au Centre des arts et de la culture de Dieppe (CACD) la 4^e édition du Rendez-vous culturel 50 + organisé par le Comité régional Dieppe-Moncton de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. L'exposition qui regroupait une grande variété d'art et d'artisanat – livres, peintures, aquarelles, tapis hookés, broderies, petits points, crochet, bois tourné, poterie, etc. a attiré de nombreux visiteurs fascinés par le talent des exposants.

Ayant débuté modestement avec sept exposants en 2013, le CACD a été occupé à pleine capacité cette année avec vingt-cinq exposants. Parmi les nouveautés de cette 4^e édition soulignons le concept de l'«intergénérationnel» avec la jeune écrivaine Michèle-Josée Arsenault et la tenue de deux tables rondes dont la première regroupait les écrivains et la seconde des artistes-peintres.

L'un des principaux objectifs du RVC50+ qui est «d'échanger et de créer des liens avec les autres artistes, artisans et les visiteurs» a été largement atteint. C'est une belle récompense pour les coordonnatrices Denise Caron et Lorraine Julien qui ont consacré de nombreuses heures à l'organisation. Souhaitons que cette belle activité continue encore longtemps par l'implication de nouveaux bénévoles.



Roger Martin, président
(506) 778-8684
rogmart1950@gmail.com

Janine Renault,
vice-présidente et administratrice
Restigouche Est
(506) 753-7208
robjan16@rogers.com

Pauline Dubé, administratrice
Restigouche Ouest
(506) 284-2309
dflavien@rogers.com

Roseline Roy, administratrice
Chaleur
(506) 783-4553
vivelamer2015@gmail.com

Laurence Beaulieu-Arsenault, administratrice
Shediac - Cap-Pelé
(506) 532-3397
earsenau@nbnet.nb.ca

Roger Richard, administrateur
Kent-Nord - Rogersville - Miramichi - Baie Ste-Anne
(506) 775-2583
marfum59@gmail.com

Lina Després, administratrice
Kent Sud
(506) 576-6596
linadespres1@gmail.com

Normand Gionet, administrateur
Dieppe - Moncton
(506) 381-0726
normand.gionet@umoncton.ca

Yves Boutot, administrateur
Fredericton - Saint-Jean
(506) 454-3924
yvesboutot@bellaliant.net

Théo Noël, administrateur
Grand Caraquet
(506) 727-2122
bascaraquet@hotmail.com

Solange Haché, administratrice
Grand Tracadie-Sheila - Néguaac
(506) 395-9451
solangeh@nb.sympatico.ca

Jacqueline Roy Roussel,
administratrice
Shippagan - Lamèque - Miscou
(506) 336-8843
jacquelinero_5@hotmail.com

Jean-Louis Gervais, administrateur
Grand-Sault - La Vallé
(506) 473-5627
eervajea@nb.sympatico.ca

Carmon Dubé, administrateur
Madawaska
(506) 739-9357
lincoln40v12@hotmail.com

Gilmond Larocque,
Président des Jeux de l'Acadie 50+
(506) 344-7114
gilmond1@nbnet.nb.ca



Porte-voix, défenseur et promoteur des **DROITS, BESOINS** et **INTÉRÊTS** des francophones de 50 ans et plus du Nouveau-Brunswick

Devenez membre dès aujourd'hui !

POUR AUSSI PEU QUE 15 \$ PAR ANNÉE
et bénéficiez de nombreux privilèges, qui répondent à vos besoins :

- Réductions sur des produits et services (assurances auto/maison/voyage, etc.);
- Formation et information (Rendez-vous mieux-être 50+, conférences, etc.);
- Activités sociales, sportives et culturelles (Jeux de l'Acadie 50+, Carrefour 50+, programmation régionale, etc.)
- Et bien d'autres encore!

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse électronique: _____

Chèque Mandat-poste VISA MASTERCARD

Numéro de la carte : _____ Date d'expiration : ____ / ____



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**
(Au cœur de l'action en Acadie!)

INFOS : 1-866-523-0090 • 1-506-386-0090
afanb@nb.aibn.com
www.afanb.org



CONCOURS EXCLUSIF

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
FRANCOPHONE DES AÎNÉS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK.



BON
CONDUCTEUR?



PROPRIÉTAIRE
RESPONSABLE?

DEMANDEZ UNE SOUMISSION ET
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
UNE DES 10 CARTES-CADEAUX
VISA DE

500 \$

Faire affaire avec Assurances
générales Acadie, c'est en même
temps soutenir votre Association.

1 866 558-6355

www.assuranceacadie.com



Assurances générales
Acadie



Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick

Au cœur de l'action en Acadie!

FICHE D'INSCRIPTION

Fidèle à sa mission de « **regrouper les francophones de 50 ans et plus afin de promouvoir leur mieux-être, de veiller à la défense de leurs droits et ainsi, de contribuer à leur épanouissement personnel et à celui de toute la société** », l'association vous invite à participer à la 16^e Assemblée générale annuelle, le samedi 10 septembre, à la Polyvalente Louis-J.-Robichaud, 435, rue Main Shediac, NB E4P 2C1.

Vous trouverez le programme inclus dans la revue La Voix à la page 13 et cette fiche d'inscription précise les autres détails.



Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

**À noter que l'inscription à l'AGA est
GRATUITE.**

Vous pouvez vous inscrire par courriel à
afanb@afanb.org ou par téléphone au 506 386-0090
ou au numéro sans frais 1 866-523-0090
ou par courrier postal.

**Faites-nous connaître votre intention
au plus tard le lundi 5 septembre**
pour permettre aux personnes responsables
d'organiser les activités selon le nombre
de participantes et participants.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!
Mélanie Saintil, adjointe administrative



Nos partenaires

New Brunswick
Ministère du Développement social
Ministère du Tourisme, du Patrimoine
et de la Culture

Canada
Patrimoine canadien
Nouveaux horizons

Caisses populaires
acadiennes

Assurances générales
Acadie



Société
Santé et mieux-être en français
du Nouveau-Brunswick

PCI Pension
Consultants Inc.

SECURIGLOBE
C'est votre avenir qui compte.



AVIS AUX MEMBRES

N'oubliez pas de nous faire part de votre nouvelle adresse **SI VOUS DÉMÉNAGEZ**. Merci!

Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick
C. P. 27100
Dieppe NB, E1A 6V3

Téléphone (506) 386-0090 | Sans frais : 1 866-523-0090
Télécopieur : (506) 384-7009
Courriel : afanb@afanb.org | Site web : www.afanb.org

POSTES		CANADA
CANADA		POST
Port payé Poste-publication		Postage paid Publication Mail
41739015 Dieppe, NB		